

DECLARATION POPCORN NON-OGM

En accord avec les règlements européens EU1829/2003 et EU1830/2003, NATAÏS garantie une traçabilité à **100% des produits qu'elle commercialise.**

Notre système de traçabilité débute par le contrôle des semences de nos fournisseurs, et porte ensuite sur le suivi cultural, les contrôles à la récolte, le stockage, le triage et le conditionnement.

Le popcorn vendu par NATAÏS est issu de variétés obtenues par des méthodes de sélection traditionnelles. En plus de ce système de traçabilité, nous effectuons des analyses PCR sur les semences et des échantillons représentatifs de notre production.

Pour le popcorn micro-ondable, toutes les matières premières utilisées sont certifiées par nos fournisseurs comme :

- **ne contenant pas une variété génétiquement modifiée d'un végétal**
- **n'étant pas issu d'une technologie utilisant un micro-organisme génétiquement modifié**
- ne pouvant être contaminé accidentellement par un organisme génétiquement modifié, conformément à la réglementation.

Ce certificat est valide jusqu'au 31 Décembre 2021

Anna MALIK

Customer Quality Coordinator

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Anna Malik', is written over a faint, light-colored watermark of the NATAÏS logo.